

APPEL À CANDIDATURE

Résidence d'artiste contemporain au musée départemental de la Céramique à Lezoux- Conseil général du Puy-de-Dôme

Le musée départemental de la Céramique, ouvert depuis mars 2007, est un Musée de France installé dans une ancienne fabrique de poteries, grès et faïences du XIXe siècle. Son parcours de visite est construit autour des collections du site archéologique de Lezoux qui fut, durant l'Antiquité, l'un des grands centres de production de la céramique « sigillée ».

Pour en savoir plus, cf. www.puydedome.fr (rubrique « découvrir le Puy-de-Dôme »).

1/ Objet de la résidence :

a/- Conduite d'un projet de création :

Le musée souhaite accueillir en résidence un artiste qui conduit un projet de création utilisant comme médium la céramique. L'objectif est de proposer des moyens de création à un artiste maîtrisant la technique de la terre et possédant une approche originale de la céramique, ancrée dans les enjeux de la création actuelle.

b/- Rencontres avec le public :

En dehors du temps consacré à la création, des temps de rencontre avec le public seront organisés et notamment avec le jeune public, scolaire ou non. Ces interventions occuperont environ 35 % du temps de travail disponible dans le cadre de la résidence. À l'issue du séjour de l'artiste, ses pièces produites durant la résidence pourront faire l'objet d'une exposition dans le musée.

Période : à partir du 1^{er} septembre 2011 pour un séjour de 3 mois

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **15 octobre 2010**

Le comité de sélection donnera sa réponse au plus tard fin février 2011

2/ Conditions du programme

- mise à disposition gratuite d'un atelier équipé (four à gaz, tour électrique, point d'eau) et d'un bureau avec poste informatique et accès à internet.
 - mise à disposition gratuite d'un logement meublé situé au centre-ville de Lezoux
 - bourse de 1600 euros par mois
- Les déplacements de l'artiste ne sont pas pris en charge.

3/ Composition du dossier de candidature

- un CV complet
- une note d'intention du projet (2 pages maximum)
- des visuels d'œuvres et/ou des vues d'expositions représentatifs du travail général de l'artiste sous forme papier et CD (le CD est obligatoire, le dossier papier dans la limite de 15 pages)
- attestation d'affiliation à la Maison des Artistes ou récépissé de déclaration de début d'activité*
- numéro de SIRET*

Les dossiers incomplets ne seront pas traités. Les dossiers des candidats ne seront pas retournés par courrier.

4/ Critères de sélection

L'artiste sera sélectionné sur dossier, en fonction notamment de son approche originale de la céramique, de sa maîtrise de la technique de la terre, de son expérience dans la rencontre avec les publics.

5/ Modalités de recrutement

Un comité de sélection se réunira afin d'étudier les candidatures et de déterminer l'artiste qui sera en résidence au musée en 2011. Ce comité de sélection est composé d'élus, de la conseillère aux arts plastiques de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Auvergne), de représentants de L'Éducation Nationale, d'artistes, de responsables d'équipements artistiques et muséaux.

Envoi des dossiers de candidature ainsi que pour toute demande d'information à :

Marie-Gaël Bardon – Musée départemental de la Céramique

39, rue de la République- BP 30- 63190 Lezoux- France

Tél. 04 73 73 42 42/ Fax 04 73 73 09 60

marie-gael.bardon@cg63.fr

* À défaut de pouvoir produire ces attestations lors de la composition du dossier de candidature, l'artiste qui sera retenu devra avoir satisfait à ses obligations sociales et fiscales avant le début de sa résidence.

